



**Procès-verbal du Conseil de la Ville  
de Richmond**

13 janvier 2020

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de la Ville de Richmond tenue au 745, rue Gouin, le lundi 13 janvier 2020 à 19 h sous la présidence du maire, Bertrand Ménard, et en la présence du maire suppléant, Guy Boutin, des conseillères Céline Bourbeau et Cathy Varnier et des conseillers Clifford Lancaster, Charles Mallette et Gérard Tremblay, du directeur général et secrétaire-trésorier, Rémi-Mario Mayette, ainsi que du directeur général adjoint Alexis Grondin-Landry.

**PROJET D'ORDRE DU JOUR**  
**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE**  
**Le 13 janvier 2020 à 19 h**

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
  - 3.1. Procès-verbal de l'assemblée régulière du 16 décembre 2019
  - 3.2. Procès-verbal de l'assemblée du budget du 18 décembre 2019
  - 3.3. Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 18 décembre 2019
4. Présentation des organismes et période de questions
  - 4.1. Mme Aude Néron – Modification de zonage demandée par le Club Lions Richmond-Melbourne
5. Urbanisme
  - 5.1. Deuxième projet de Règlement no. 266 appliquant des normes minimales de superficie pour les constructions permises dans les zones industrielles, modifiant le règlement de zonage no. 108 - Adoption
  - 5.2. Rapport des permis pour 2018 et 2019
6. Gestion et administration
  - 6.1. Voirie, travaux publics, immeubles et parcs municipaux
    - 6.1.1. Commission scolaire des Trois-Lacs – Formation préalable des préposés à l'aqueduc – Programme de qualification des opérateurs en eau potable d'Emploi-Québec – Inscriptions de M. Alexandre Marchand et de M. Maxime Carrier
    - 6.1.2. Commission scolaire des Trois-Lacs – Formation préalable des opérateurs en traitement des eaux – Programme de qualification des opérateurs en eau potable d'Emploi-Québec – Inscription de M. Alex Lehoux-Arel
  - 6.2. Administration – Direction générale
    - 6.2.1. Ministère du Développement durable et de la Lutte contre les changements climatiques – Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable (PPASEP) – Demande d'aide financière
    - 6.2.2. MRC du Val-Saint-François – Achat regroupé de radars pédagogiques – Résultats de l'appel d'offres
    - 6.2.3. Marché aux puces encan – Taxe d'affaires 2018 et 2019 – Mauvaise créance
    - 6.2.4. Office municipal d'habitation du Val-Saint-François – Budget révisé 2019 - Modifications
    - 6.2.5. Office municipal d'habitation du Val-Saint-François – Budget 2020 - Approbation
    - 6.2.6. Règlement no. 272 déterminant les tarifs – Dépôt du projet de règlement



## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

- 6.2.7. Ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques – Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles pour l'année 2019 – Subvention
  - 6.2.8. La Mutuelle des municipalités du Québec – Mme Louise Bédard – Avis de fermeture de dossier sinistre
  - 6.2.9. LNA – Mise à jour des aires de protection et de la vulnérabilité des prélèvements d'eau souterraine – Avis professionnel
  - 6.2.10. Éditions Médias Plus communication – Journal L'Ardoise – Entente
  - 6.2.11. Règlement no. 217 décrétant un emprunt de 862 000 \$ et une dépense de 862 000 \$ aux fins de divers travaux relatifs à la construction, l'aménagement et la mise en service d'un nouveau puits, la construction d'un bâtiment de service, la construction d'une conduite d'adduction vers le bâtiment et la réorganisation de la tuyauterie audit bâtiment – Résolution no. 2015-10-19-08 - Amendement
7. Demandes d'aides financières et/ou techniques, d'autorisations, d'appuis, de dons, de publicités, de subventions et invitations diverses
    - 7.1. La Société St-Patrick de Richmond – Parade annuelle – Demande d'autorisation et d'aide technique
    - 7.2. Journal Actualités/L'Étincelle – Tournoi atome Mousquiri – Offre de publicité
  8. Correspondances diverses
    - 8.1. Fédération de l'UPA-Estrie – Fiscalité foncière agricole et forestière – Demande d'appui
  9. Approbation des dépenses en vertu de la Loi sur les cités et villes et des principes comptables généralement reconnus (P.C.G.R.)
  10. Factures à être approuvées par le conseil municipal – Principes comptables généralement reconnus (P.C.G.R.)
  11. Affaires nouvelles
    - 11.1. Service des travaux publics – Félicitations
    - 11.2. Fête des nouveaux-nés
    - 11.3. Feux en Australie
  12. Levée de la réunion

### **1. OUVERTURE DE LA RÉUNION**

Le maire constate le quorum, souhaite la bonne année aux gens présents dans la salle ainsi qu'aux élus et procède à l'ouverture de la séance.

### **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU unanimement par les conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.  
(Adoptée)

2020-01-13-01



## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

### **3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

2020-01-13-02

#### **3.1. Procès-verbal de l'assemblée régulière du 16 décembre 2019**

ATTENDU QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 16 décembre 2019 a été remis aux membres du conseil; IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que le procès-verbal de ladite assemblée régulière soit adopté tel que rédigé. (Adoptée)

2020-01-13-03

#### **3.2. Procès-verbal de l'assemblée du budget du 18 décembre 2019**

ATTENDU QUE le procès-verbal de l'assemblée du budget du 18 décembre 2019 a été remis aux membres du conseil; IL EST proposé par la conseillère Varnier et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU unanimement par les conseillers que le procès-verbal de ladite assemblée du budget soit adopté tel que rédigé.  
(Adoptée)

2020-01-13-04

#### **3.3. Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 18 décembre 2019**

ATTENDU QUE le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 18 décembre 2019 a été remis aux membres du conseil; IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que le procès-verbal de ladite assemblée extraordinaire soit adopté tel que rédigé.  
(Adoptée)

### **4. PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET PÉRIODE DE QUESTIONS**

À l'invitation du maire, les citoyens présents sont invités à faire part de leurs demandes ou commentaires concernant les dossiers municipaux.

#### **4.1. Mme Aude Néron – Modification de zonage demandée par le Club Lions Richmond-Melbourne**

Mme Aude Néron demande au directeur général des précisions sur le processus de modification de zonage demandée par le Club Lions. Le directeur lui explique, sous réserve, les différentes étapes en prenant soin de lui rappeler que ledit processus est transparent et prévu par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

### **5. URBANISME**

2020-01-13-05

#### **5.1. Deuxième projet de Règlement no. 266 appliquant des normes minimales de superficie pour les constructions permises dans les zones industrielles, modifiant le règlement de zonage no. 108 - Adoption**

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'adopter le deuxième projet de règlement no. 266 appliquant des normes minimales de superficie pour les constructions permises dans les zones industrielles, modifiant le règlement de zonage no. 108.  
(Adoptée)

#### **5.2. Rapport des permis pour 2018 et 2019**

Le directeur dépose le rapport des permis pour 2018 et 2019 démontrant que 177 permis ont été émis en 2019 par l'inspecteur municipal pour des investissements déclarés de 5 961 337 \$ comparativement à 172 permis en 2018 qui avaient généré des investissements de 2 745 046 \$.



## **6. GESTION ET ADMINISTRATION**

### **6.1. Voirie, travaux publics, immeubles et parcs municipaux**

2020-01-13-06

#### **6.1.1. Commission scolaire des Trois-Lacs – Formation préalable des préposés à l’aqueduc – Programme de qualification des opérateurs en eau potable d’Emploi-Québec- Inscriptions de M. Alexandre Marchand et de M. Maxime Carrier**

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l’unanimité par les conseillers d’autoriser l’inscription de 2 salariés du Service des travaux publics, à savoir MM. Alexandre Marchand et Maxime Carrier à une formation préalable des préposés à l’aqueduc - Programme de qualification d’opérateurs en eau potable d’Emploi-Québec, qui aura lieu en mai prochain, et que leurs frais d’inscription, au montant de 2 011,30 \$, taxes incluses, pour chacun, de même que leurs frais de déplacements et de repas soient entièrement payés par la municipalité. (Adoptée)

2020-01-13-07

#### **6.1.2. Commission scolaire des Trois-Lacs – Formation préalable des opérateurs en traitement des eaux – Programme de qualification des opérateurs en eau potable d’Emploi-Québec- Inscription de M. Alex Lehoux-Arel**

IL EST proposé par la conseillère Varnier et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l’unanimité par les conseillers d’autoriser l’inscription du directeur du Service des travaux publics, M. Alex Lehoux-Arel, à une formation préalable des opérateurs en traitement des eaux - Programme de qualification des opérateurs en eau potable d’Emploi-Québec, qui aura lieu en mai prochain, et que ses frais d’inscription, au montant de 4 022,77 \$, taxes incluses, de même que ses frais de déplacements et de repas soient entièrement payés par la municipalité. (Adoptée)

### **6.2. Administration – Direction générale**

2020-01-13-08

#### **6.2.1. Ministère du Développement durable et de la Lutte contre les changements climatiques – Programme pour une protection accrue des sources d’eau potable (PPASEP) – Demande d’aide financière**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond a pris connaissance du cadre normatif détaillant les règles et normes du Programme pour une protection accrue des sources d’eau potable;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond désire présenter une demande d’aide financière au ministère de l’Environnement et de la Lutte aux changements climatiques dans le cadre du volet 1 du Programme pour une protection accrue des sources d’eau potable afin de réaliser l’analyse de vulnérabilité des sources d’eau potable de la municipalité;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l’unanimité par les conseillers:

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil de la Ville de Richmond autorise la présentation d’une demande d’aide financière dans le cadre du volet 1 du Programme pour une protection accrue des sources d’eau potable;



Procès-verbal du Conseil de la Ville  
de Richmond

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à signer les documents de demande de subvention relatifs à la réalisation de l'analyse de la vulnérabilité des sources d'eau potable de la municipalité dans le cadre du volet 1 dudit programme.  
(Adoptée)

2020-01-13-09

**6.2.2. MRC du Val-Saint-François – Achat regroupé de radars pédagogiques – Résultats de l'appel d'offres**

ATTENDU QUE la MRC du Val-Saint-François a procédé à l'achat de six (6) radars pédagogiques au cours des dernières années;

ATTENDU QUE certaines municipalités locales ont manifesté l'intérêt d'acquérir leur propre radar pédagogique;

ATTENDU QUE la MRC a demandé une aide financière au ministère des Transports pour l'achat de dix-huit (18) radars pédagogiques dans le cadre du Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière;

ATTENDU QUE la réception de la lettre d'annonce PAFFSR\_20190326-01 confirme l'octroi d'une aide financière d'un montant maximal de 53 553 \$ pour la réalisation du projet initial représentant 50 % du coût des radars pédagogiques;

ATTENDU QUE la MRC a procédé à un appel d'offres pour l'achat de radars pédagogiques et les soumissions reçues selon les différentes catégories sont les suivantes (en tenant compte du plus bas soumissionnaire conforme) :

Nombre de radars demandé	Prix unitaire (avant taxes)
1 à 5	3 850 \$
6 à 10	3 649 \$
11 à 15	3 548 \$
16 à 18	3 458 \$

ATTENDU QUE la municipalité souhaite participer à l'achat regroupé et bénéficier de l'aide financière pour l'achat de radars pédagogiques;

ATTENDU QUE les parties désirent conclure une entente intermunicipale afin de déterminer les rôles et responsabilités de chacune des parties;

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU unanimement par les conseillers:

QUE la Ville de Richmond désire participer à l'achat regroupé de la MRC du Val-Saint-François afin d'acquérir un (1) radar pédagogique;

QUE la Ville de Richmond s'engage à défrayer 50% du montant du prix unitaire mentionné correspondant au nombre total de demandes faites par les municipalités de la MRC;

QUE la Ville de Richmond souhaite bénéficier de l'aide financière du ministère des Transports dans le cadre du Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière;

QUE la Ville de Richmond s'engage à transmettre à la MRC du Val-Saint-François tous les renseignements nécessaires à la rédaction du rapport d'activités exigés par le ministère des Transports pour la reddition de compte;

QU'advenant le cas où le nombre de demandes faites à la MRC par les municipalités est inférieur au nombre de radars subventionnés, la Ville de Richmond manifeste son intérêt d'en acquérir un (1) de plus;





Procès-verbal du Conseil de la Ville  
de Richmond

QUE la Ville de Richmond accepte l'entente intermunicipale telle que présentée;

QUE le maire, M. Bertrand Ménard, de même que le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Rémi-Mario Mayette, soient autorisés à signer l'Entente intermunicipale en matière de gestion des radars pédagogiques. (Adoptée)

2020-01-13-10

**6.2.3. Marché aux puces encan – Taxe d'affaires 2018 et 2019 – Mauvaise créance**

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de radier la créance de la taxe d'affaires, pour les années 2018 et 2019, au montant de 911,34 \$ de Marché aux puces encan parce que jugée irrécupérable. (Adoptée)

2020-01-13-11

**6.2.4. Office municipal d'habitation du Val-Saint-François – Budget révisé 2019 - Modifications**

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU unanimement par les conseillers d'accepter le budget révisé 2019 de l'Office municipal d'habitation du Val-Saint-François qui prévoit une augmentation de la contribution de la municipalité au montant de 289 \$ au déficit prévu de l'organisme au budget de l'exercice financier 2019. (Adoptée)

2020-01-13-12

**6.2.5. Office municipal d'habitation du Val-Saint-François – Budget 2020 - Approbation**

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'approuver le budget 2020 de l'Office municipal d'habitation du Val-Saint-François qui prévoit une contribution de la municipalité au montant de 10 903 \$ au déficit prévu de l'organisme. (Adoptée)

**6.2.6. Règlement no. 272 déterminant les tarifs – Dépôt du projet de règlement**

Le directeur général explique l'objet et les effets du Règlement no. 272 déterminant les tarifs.

**6.2.7. Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques – Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles pour l'année 2019 - Subvention**

Le directeur informe les élus que le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a versé une subvention de 26 835,82 \$ dans le cadre du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles pour l'année 2019.

**6.2.8. La Mutuelle des municipalités du Québec – Mme Louise Bédard – Avis de fermeture de dossier sinistre**

Le directeur dépose un avis de fermeture de dossier reçu de la Mutuelle des municipalités du Québec relativement à une réclamation de Mme Louise Bédard suite à l'infiltration d'eau par la fondation de sa propriété le 20 avril dernier.



Procès-verbal du Conseil de la Ville  
de Richmond

**6.2.9. LNA – Mise à jour des aires de protection et de la vulnérabilité des prélèvements d'eau souterraine – Avis professionnel**

Le directeur dépose l'avis professionnel de la mise à jour des aires de protection et de la vulnérabilité des prélèvements d'eau souterraine pour les puits d'eau potable de la municipalité reçu de la firme LNA.

2020-01-13-13

**6.2.10. Éditions Médias Plus Communication – Journal L'Ardoise - Entente**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond supporte l'équipe du journal L'Ardoise depuis sa création;

CONSIDÉRANT QUE l'équipe de bénévoles du journal a peine à trouver une relève pour assurer la pérennité du journal;

CONSIDÉRANT QU'il est possible d'impartir la vente de publicité, le montage graphique et l'impression dudit journal;

CONSIDÉRANT QUE les Éditions Média Plus Communication a été approché par l'équipe du journal et qu'il offre ses services gratuitement en échange de la vente de publicité dans le journal, donc sans implication financière de la municipalité;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU unanimement par les conseillers :

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente;

QUE la Ville de Richmond autorise le directeur général à signer une entente avec Éditions Média Plus Communication pour la préparation des 4 éditions du journal à être publiées au cours de l'année 2020, le tout sans engagement financier de la part de la municipalité. (Adoptée)

2020-01-13-14

**6.2.11. Règlement no. 217 décrétant un emprunt de 862 000 \$ et une dépense de 862 000 \$ aux fins de divers travaux relatifs à la construction, l'aménagement et la mise en service d'un nouveau puits, la construction d'un bâtiment de service, la construction d'une conduite d'adduction vers le bâtiment et la réorganisation de la tuyauterie audit bâtiment – Résolution no. 2015-10-19-08 - Amendement**

CONSIDÉRANT QUE le Règlement no. 217 décrétant un emprunt de 862 000 \$ et une dépense de 862 000 \$ aux fins de divers travaux relatifs à la construction, l'aménagement et la mise en service d'un nouveau puits, la construction d'un bâtiment de service, la construction d'une conduite d'adduction vers le bâtiment et la réorganisation de la tuyauterie audit bâtiment a été adopté par la résolution no. 2015-10-19-08 le 19 octobre 2015;

CONSIDÉRANT QU'un règlement d'emprunt peut être modifié par résolution lorsque la modification ne change pas l'objet du règlement d'emprunt et qu'elle n'augmente pas la charge des contribuables;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'amender la résolution no. 2015-10-19-08;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU unanimement par les conseillers:



## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente;

QUE, dans l'article 2 du Règlement no. 217, les mots « **une somme de 862 000 \$** » soient remplacés par les mots « **une somme de 1 121 000 \$** »;

QUE, dans l'article no. 3 du Règlement no. 217, les mots « **une somme de 862 000 \$ sur une période de vingt (20) ans.** » soient remplacés par les mots « **une somme de 510 000 \$ sur une période de vingt (20) ans et à affecter une somme de 611 000 \$ provenant de la subvention de la Taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ).** » (Adoptée)

### 7. DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES ET/OU TECHNIQUES, D'AUTORISATIONS, D'APPUI, DE DONNS, DE PUBLICITÉS, DE SUBVENTIONS ET INVITATIONS DIVERSES

2020-01-13-15

#### 7.1. La Société St-Patrick de Richmond – Parade annuelle - Demande d'autorisation et d'aide technique

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser la tenue de la parade annuelle soulignant la fête de la St-Patrick, dans les rues de la ville selon le même trajet que l'an passé, le dimanche 22 mars prochain, entendu que ledit trajet emprunte la rue Fair et la Ville donne son accord auprès du ministère des Transports pour l'utilisation de cette rue. Il est convenu également que la municipalité fournira les équipements nécessaires pour ledit événement, tels que des barricades et des cônes, et que le Service des travaux publics fera l'installation des oriflammes. La Ville informera la Sûreté du Québec de la tenue de cette activité. (Adoptée)

#### 7.2. Journal Actualités/L'Étincelle – Tournoi atome Mousquiri – Offre de publicité

Le directeur dépose l'offre de publicité reçue du Journal Actualités/L'Étincelle dans le cadre du Tournoi atome Mousquiri. Après discussion, il est convenu de ne pas donner suite à cette proposition.

### 8. CORRESPONDANCES DIVERSES

#### 8.1 Fédération de l'UPA-Estrie – Fiscalité foncière agricole et forestière – Demande d'appui

Après discussion, ce point est reporté à une prochaine séance puisque le conseil municipal désire prendre connaissance de la position du conseil des maires de la MRC du Val-Saint-François avant de se prononcer sur cette demande d'appui.

2020-01-13-16

### 9. APPROBATION DES DÉPENSES EN VERTU DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES ET DES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS (P.C.G.R.)

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU unanimement par les conseillers d'autoriser le paiement des dépenses en vertu de la Loi sur les cités et villes au montant de 1 029 862,96 \$, tel qu'il appert au tableau préparé par Mme Donna Smith, en date du 10 janvier 2020. (Adoptée)





**Procès-verbal du Conseil de la Ville  
de Richmond**

2020-01-13-17

**10. FACTURES À ÊTRE APPROUVÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL - PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS (P.C.G.R.)**

IL EST proposé par la conseillère Varnier et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'approuver les factures de plus de 5 000 \$, totalisant 264 991,08 \$, taxes en sus, conformément aux principes comptables généralement reconnus. (Adoptée)

**13 JANVIER 2020**

**FACTURES A ETRE APPROUVEES PAR LE CONSEIL**

		AVANT TAXES	APRES TAXES
<b>FACTURES 2019</b>			
<b>DAVID LEBLOND INC.</b>	<b>PAVAGE</b>	<b>14,303.54</b>	<b>16,445.50</b>
<b>TESSIER RECREO-PARC</b>	<b>BANC, TABLES - PARC RICHARD ARSENAULT</b>	<b>10,103.00</b>	<b>11,615.92</b>
<b>FNX INNOV</b>	<b>SURVEILLANCE - RUE PRINCIPALE S</b>	<b>17,050.00</b>	<b>19,603.24</b>
<b>CHEMIN DE FER ST-LAURENT &amp; ATLANTIQUE</b>	<b>TRAVAUX DE PAVAGE - PRINCIPALE N</b>	<b>19,920.20</b>	<b>22,903.25</b>
<b>COMMUNICATION PLUS</b>	<b>REPETEUR - GALLUPHILL</b>	<b>7,380.00</b>	<b>8,484.79</b>
<b>FACTURES 2020</b>			
<b>TRANS-APPEL</b>	<b>TRANSPORT ADAPTÉ</b>	<b>13,276.34</b>	<b>13,276.34</b>
<b>GROUPE ULTIMA</b>	<b>ASSURANCES</b>	<b>130,112.00</b>	<b>130,112.00</b>
		<b>3,580.00</b>	<b>3,580.00</b>
		<b>382.00</b>	<b>382.00</b>
		<b>273.00</b>	<b>273.00</b>
<b>SERVICE DE SECURITE INCENDIE</b>	<b>QUOTE-PART 2020 (4 VERSEMENTS)</b>	<b>48,611.00</b>	<b>48,611.00</b>
<b>GRAND TOTAL</b>		<b>264,991.08</b>	<b>275,287.04</b>

**11. AFFAIRES NOUVELLES**

**11.1. Service des travaux publics - Félicitations**

Les membres du conseil soulignent l'excellent travail effectué par le Service des travaux publics au cours de la fin de semaine alors que nous avons reçu un coquetel météo de neige et de verglas.

**11.2. Fête des nouveaux-nés**

Les élus soulignent le succès de la Fête des nouveau-nés qui a permis d'accueillir 29 nouveaux enfants.



Procès-verbal du Conseil de la Ville  
de Richmond

**11.3. Feux en Australie**

Les conseillers ont une pensée spéciale pour les résidents de l'Australie aux prises avec d'importants feux de forêts.

2020-01-13-18

**12. LEVÉE DE LA RÉUNION**

IL EST proposé par la conseillère Varnier et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU unanimement par les conseillers, à 19 h 48, que la présente assemblée soit levée. (Adoptée)

Maire

Directeur général et  
secrétaire-trésorier

Je, Rémi-Mario Mayette, certifie que les crédits sont suffisants pour assumer l'entièreté des dépenses imputées aux différentes résolutions du présent procès-verbal, à même les sommes prévues au budget, et ce, par le certificat de crédits suffisants no. 722.

Rémi-Mario Mayette, OMA  
directeur général et  
secrétaire-trésorier